

PINK

MODE D'EMPLOI

PINK UP-S



Il convient de lire attentivement ce manuel avant la première utilisation du véhicule

TABLE DES MATIÈRES

MODE D'EMPLOI	
1. CONSEILS DE SÉCURITÉ	7
1.A. Le véhicule	7
1.B. La batterie	9
2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE... 	12
2.A. Cette garantie de 2 ans couvre.....	12
2.B. La garantie s'applique sous condition.....	12
2.C. La garantie ne couvre pas.....	14
3. ENTRETIEN.....	15
3.A. Conseils d'entretien.....	15
3.B. Stockage prolongé.....	15
4. PRÉSENTATION DU PINK BLAST.....	16
4. A. Caractéristiques techniques.....	16
4.B. Description globale.....	17
4.C. Poste de conduite.....	19
4.D. Tableau de bord	20
5. CONTROLE REGULIER POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURITE.....	21
6. MISE EN ROUTE	22
CARNET D'ENTRETIEN	
CONTRÔLE PÉRIODIQUE.....	27
A. Vérification du niveau de liquide de frein.....	27
B. Vérification des plaquettes de frein.....	27
C. Pression des pneumatiques.....	28
D. Vérifications de l'usure des pneumatiques.....	28
BATTERIES : COMMENT EN PRENDRE SOIN ?	29
VOTRE VÉHICULE.....	30
CONTROLE AVANT MISE EN CIRCULATION.....	31
PROGRAMME DE MAINTENANCE.....	32
• Contrôles visuels.....	32
• Intervention maintenance.....	33



MERCI D'AVOIR CHOISI UN SCOOTER ÉLECTRIQUE PINK

100 % électrique et rien d'autre :

> Pas de réservoir additif d'essence dans nos scooters. Du ZEV et rien que du « Zero Emission Véhicule ». Le scooter électrique PINK Mobility est plus silencieux, plus rapide, plus propre !

Service Après Vente 360° :

> Vous avez un problème ? PINK Mobility a la solution. Parce que la sécurité de votre mobilité est notre priorité, PINK Mobility s'engage à trouver une solution pour l'entretien et la réparation de votre scooter, selon votre besoin !

Zéro surprise, on vous dit tout :

> Vous entrez dans un monde nouveau : l'univers propre de la mobilité électrique. Plus d'huile de vidange, pas de chaîne, pas de filtre, une batterie escamotable et transportable. Vous saurez tout ; PINK vous explique tout !



MODE D'EMPLOI

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.A. Le véhicule

Le scooter de livraison Pink Up-S est soumis à la réglementation en vigueur en France pour les 2 roues d'une puissance électrique inférieure à 4kW (L1e). Son usage est réservé aux personnes munies, soit d'un permis B, soit d'un permis AM (anciennement BSR).

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre Scooter en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur.

Les informations et caractéristiques décrites dans ce manuel ne sont pas exhaustives, elles sont précisées à titre indicatif et peuvent être sujettes, dans le cadre d'une amélioration constante de nos produits, à modification sans préavis. Photos non contractuelles.



IMPORTANT

Il est impératif d'en avoir pris parfaitement connaissance avant toute utilisation du scooter. Le non respect des informations données dans ce manuel peuvent être la cause de détérioration du matériel ou de blessures graves.



1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.A. Le véhicule (suite)

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

8

- Ne jamais rouler sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne jamais porter un passager sur le porte-bagage et respecter le poids maximum indiqué sur celui-ci.
- Toujours respecter la pression des pneumatiques comme indiqué p. 33.
- Ne pas rouler avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives au regard des conditions de circulation et/ou de votre expérience.
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Votre véhicule étant équipé d'un frein moteur électrique au niveau de la roue arrière, veuillez adapter votre conduite, notamment en cas de freinage dans les virages.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments.
- Il est déconseillé de rouler à plus de 30 km/h sur toute route pavée (trous, nids de poules, ...).
- Toujours conserver les deux mains sur le guidon.
- Avant toute utilisation, prendre connaissance des conseils de conduite figurant dans ce manuel.
- Ces indications étant non exhaustives, Pink Mobility SAS ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque accident et de ses conséquences éventuelles en cas de mauvaise utilisation de ce véhicule.
- Effectuer un contrôle régulier du scooter (voir page 19).
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine Pink Mobility SAS.
- Le moteur, se situant dans la roue arrière, peut chauffer en cas d'utilisation prolongée : ne pas toucher sans laisser refroidir.

Ce scooter fonctionne en haute tension (>60 V). Toute intervention sur les parties électriques comporte un risque d'électrisation. Seules les personnes habilitées et formées sont autorisées à manipuler ces composants.

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.B. La batterie



CE PRODUIT CONTIENT DU LITHIUM



Veuillez lire et suivre les instructions de manipulation de la batterie avant de l'utiliser. Une utilisation incorrecte de la batterie peut provoquer une surchauffe, un incendie, une rupture, et les dommages ou la détérioration des capacités de la batterie.



IMPORTANT



Li-ion

Les batteries Lithium-Ion (Li-ion) peuvent présenter un risque d'explosion, d'incendie, de blessures, d'intoxication et des dégâts matériels importants si les batteries ne sont pas chargées ou utilisées correctement.

Les distributeurs et détaillants n'endosseront aucune responsabilité civile dès lors que les instructions et mises en garde n'ont pas été appliquées à la lettre.

En achetant ces batteries, l'acheteur s'engage à lire les instructions complètement et assume l'entièr responsabilité des risques associés à l'utilisation des batteries lithium.



9

Si vous n'êtes pas en accord avec ces conditions, veuillez retourner le produit à Pink Mobility SAS, (contact@pinkmobility.com), dans son emballage d'origine non ouvert.

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.B. La batterie (suite)

Ne pas démonter, réparer ni modifier.

Démonter, réparer ou modifier l'appareil risque de provoquer un incendie ou de causer un fonctionnement anormal entraînant des blessures.

10

1. Température

Ne pas utiliser ou laisser la batterie à très haute température (par exemple, à une forte exposition directe du soleil ou dans un véhicule par temps très chaud). Sinon, elle peut surchauffer, sa performance en sera affectée et sa durée de vie sera raccourcie.

2. Électricité statique

Ne pas utiliser dans un endroit où l'électricité statique est élevée, sinon, les dispositifs de sécurité peuvent être endommagés, provoquant une situation préjudiciable.

3. Apparence / odeur anormale

Si la batterie dégage une odeur, génère de la chaleur, devient décolorée ou déformée, si elle paraît anormale lors de l'utilisation, la recharge ou le stockage, la retirer immédiatement du chargeur ou du scooter et la placer dans un lieu dégagé.

4. Contamination des bornes

Dans le cas où les bornes de la batterie sont contaminées, nettoyer les bornes avec un chiffon sec avant utilisation. Dans le cas contraire, vous pourriez rencontrer une perte ou absence de puissance à l'utilisation et/ou une défaillance de charge en raison de la mauvaise connexion entre la batterie et le circuit électronique de l'instrument. Si la contamination persiste, faites vérifier l'état des cosses par un professionnel.

5. Batteries endommagées

Soyez informés que des batteries endommagées peuvent provoquer un incendie. Isoler les parties métalliques apparentes avec un adhésif isolant avant de retourner à Pink Mobility SAS (pinkmobility.com) pour recyclage.

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.B. La batterie (suite)

- Ne pas immerger la batterie dans l'eau ou l'eau de mer, et stocker la batterie dans un environnement frais et sec.
- Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur comme une flamme ou un radiateur.
- Lors de la recharge, utiliser le chargeur de batterie fourni avec celle-ci.
- Ne pas laisser les bornes de la batterie (+ et -) entrer en contact avec un fil ou tout métal (comme un collier de métal ou une épingle à cheveux) qui pourrait provoquer un court-circuit.
- Ne pas percer, donner de coup, écraser ou laisser tomber la batterie.
- Ne pas démonter ou modifier les batteries. Si la batterie est démontée, elle n'est plus sous garantie.
- Ne pas manipuler d'objets contondants à proximité ou sur la batterie.

1. La batterie doit être chargée avec le chargeur approprié, en conformité avec le mode d'emploi.
2. La batterie ne doit être utilisée qu'avec le matériel agréé.
3. Ne pas utiliser la batterie avec d'autres batteries de fabricant, différents types et / ou modèles de batteries telles que les piles sèches, piles nickel-hydrure métallique, ou des batteries au nickel-cadmium, ou des piles lithium neuves et anciennes ensemble.
4. Ne pas décharger la batterie en continu quand elle n'est pas chargée.
5. Température de fonctionnement : Charge : 0 ~ 55 °C / décharge : -20 ~ 65 °C.
6. Température de stockage : 0 ~ 20 °C
7. Vérifier le niveau de charge et recharger la batterie avec son chargeur au moins une fois tous les 3 mois.
8. Ne pas remiser une batterie fortement déchargée sans risque de perte définitive de sa fonction.

2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE

Les conditions de garantie sont celles en vigueur à la date de la commande passée. Les extraits ci-dessous sont donnés à titre indicatif et peuvent avoir fait l'objet d'une évolution.

Pink Mobility SAS garantit les scooters Pink contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans à compter de la date de première mise en circulation du véhicule. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie, ou à défaut sur la carte grise du véhicule.

- La batterie est garantie 2 ans ou 20 000 km, premier des 2 termes atteint.
- Le chargeur de batterie est quant à lui garanti 1 an.

Des défauts non signalés auprès de Pink Mobility SAS avant l'expiration de ces délais, sont exempts de tout droit de garantie. Si un défaut est détecté et réparé durant sa période de garantie, la garantie est reconduite pour une période de 6 mois pour la ou les pièces remplacées et ce, à compter de la date de remplacement. Dans tous les cas, la garantie ne se prolonge pas au-delà de sa période initiale.

12

2.A. Cette garantie de 2 ans couvre :

La remise en état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par Pink Mobility SAS.

Pink Mobility SAS décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.

Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de Pink Mobility SAS.

2.B. La garantie s'applique sous conditions :

Le scooter doit avoir été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par Pink Mobility SAS.

Les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien doivent être réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par Pink Mobility SAS.

Le scooter ne doit en aucune façon avoir été transformé par des entreprises non agréées par Pink Mobility SAS, ou équipé d'accessoires non agréés par Pink Mobility SAS et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les règles de l'art.

2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE

2.B. La garantie s'applique sous conditions : (suite)

Les pièces d'origine ne doivent pas être remplacées par d'autres pièces non agréées par Pink Mobility SAS.

Le scooter ne doit pas être utilisé pour des compétitions sportives.

En cas de non utilisation prolongée, le véhicule doit être conservé dans un endroit protégé et sa batterie chargée au minimum à 20%. Il est impératif de vérifier régulièrement le niveau de charge afin d'éviter la décharge profonde, non prise en charge par la garantie.

Les droits initiaux de garantie restent inchangés en cas de revente du scooter. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, notamment pour les entretiens périodiques, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.

Pour prendre effet, toute divergence aux conditions de garantie précitées nécessitent une confirmation écrite de la part de Pink Mobility SAS.

2.C. La garantie ne couvre pas :

1. Des pièces à usure normale comme par exemple : optiques, ampoules, pneumatiques, garnitures et liquide de frein, ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série.
2. Toute dégradation liée à un mauvais positionnement du chargeur de batterie, du fait des sollicitations dans un environnement dont l'utilisateur est responsable.
3. Les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces. Sont considérés comme pièces consommables : le système de freinage (plaquette, disque, liquide...), les pneumatiques, les roulements, les ampoules, le connecteur femelle de batterie, le connecteur mâle du scooter.
4. Des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur-utilisation du scooter, ou une surcharge même passagère.
5. Les dégâts liés à une utilisation tout terrain du scooter.
6. Les dégâts liés à une immersion du moteur au-delà de son axe de rotation (flaques, cours d'eau, inondation, etc.).

2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE

2.C. La garantie ne couvre pas : (suite)

7. Les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule et au transport du véhicule ou des pièces jusqu'à l'atelier de réparation.

8. Les dégâts consécutifs à des accidents.

9. Les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le scooter, tels que les impacts de gravillons, salage des voiries, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression ou la corrosion superficielle des pièces métalliques.

10. Les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple. Tout autre frais non spécifiquement prévu par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale et notamment, les frais de maintenance conformément au présent carnet et exigences du constructeur.

11. L'emploi de matériel ou logiciel ayant pour but d'augmenter la puissance du véhicule ainsi que toute modification des paramètres du contrôleur éliminent

systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus, ces modifications entraînent la responsabilité pleine et entière du propriétaire et/ou de l'utilisateur quant à toutes conséquences éventuelles en cas d'avarie ou d'accident ou de contrôle de police.

12. L'état de décharge profonde d'une batterie n'est pas couvert par la garantie. Cette dégradation est exclue du champ de la garantie car elle ne relève pas du fabricant.



MISE EN GARDE

- Éviter de trop accélérer sur des surfaces boueuses, caillouteuses, trop étroites, gelées, dans les passages de canaux.
- Conduire prudemment de nuit ainsi qu'en cas de pluie, de neige, de vent fort et de brouillard.
- Ne pas utiliser dans un escalator/surface en déplacement/véhicule.
- Les batteries doivent être régulièrement rechargées afin d'éviter toute décharge profonde, dégradation irréversible des cellules et composants.

3. ENTRETIEN

3.A. Conseils d'entretien

Certaines parties du véhicule sont particulièrement agressées par les substances polluantes contenues dans l'atmosphère et notamment par le salage des routes en hiver.

La meilleure protection contre cette corrosion est de réaliser un lavage régulier de votre scooter en prenant garde de ne pas exposer les parties électriques à des jets directs d'eau ainsi que d'appliquer un produit de protection antirouille sur toutes les pièces métalliques.

Votre distributeur Pink Mobility SAS vous conseillera utilement dans le choix des produits d'entretien et de protection anticorrosion.

3.B. Stockage prolongé

Une batterie perd naturellement de sa charge avec le temps. Avant toute immobilisation prolongée, charger le scooter préalablement à 75% et vérifier régulièrement que l'état de charge ne passe pas sous les 20% (2 barres sur le tableau de bord).

Utiliser le chargeur fourni avec votre véhicule pour la recharge de cette dernière.



Tension Nominale : 72 V
Tension de charge : 83 V
Intensité de charge : 10 A

4. PRÉSENTATION DU PINK UP

16



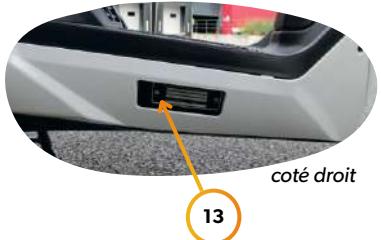
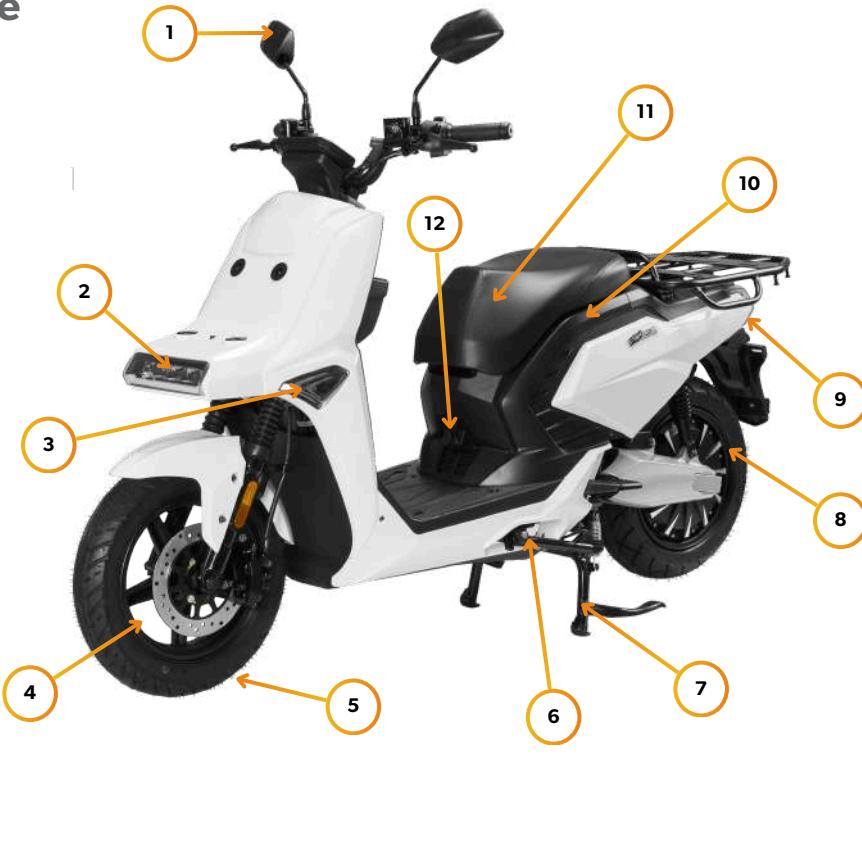
	Pink Up-S	Pink Up-S Pro	Pink Up-S Max		
Puissance nominale	2000 W	3000 W			
Vitesse maximale	45 km/h				
Pack Batterie	Amovible Lithium-NMC 72V 29Ah 2,1 kWh	72V 58Ah 4,2 kWh	4,2 kWh		
Chargeur	72V 10A				
Temps de charge	3h à 80% - 4h à 100%				
Autonomie	<i>éco</i> 70 km <i>confort</i> 60 km <i>sport</i> 55 km	140 km 120 km 110 km	140 km 120 km 110km		
Poids à vide	107 kg	121 kg			
Poids total autorisé en charge	250 kg				
Freins	Disques ventilés AV + AR				
Roues	120/70-12 (AV et AR)				
Éclairage	Full LED				
Empattement	1380 mm				
Dimensions	1950 x 740 x 1080 mm				
Garantie	Scooter : 2 ans / 20 000 km* Chargeur : 1 an				

*Premier des deux termes atteint

4. PRÉSENTATION DU PINK UP

4.B. Description globale

1. Rétroviseurs
2. Projecteur principal
3. Indicateur de direction
4. Jantes avant en aluminium
5. Pneu
6. Béquille latérale
7. Béquille centrale
8. Moteur roue
9. Bloc optique arrière
10. Logement pack batterie
11. Selle
12. Prise de charge sous selle
13. Plaque constructeur



4. PRÉSENTATION DU PINK UP

4.B. Description globale

18



1. Rétroviseur gauche
2. Poignée et commode gauche
3. Prise USB
4. Vide poche
5. VIN frappé sur le châssis
6. Contacteur de clé (Neiman)
7. Poignée et commode droit
8. Rétroviseur droit
9. Tableau de bord

4. PRÉSENTATION DU PINK UP

4.C. Poste de conduite



1. Frein arrière
2. Poignée
3. Indicateurs de direction
4. Klaxon
5. Feux de croisement / route
6. Appel de phare

7. Marche avant (D) / marche arrière (R)
8. Feux de détresse (warning)
9. Bouton changement de mode :
1 : Éco / 2 : Confort / 3 : Sport
10. Poignée d'accélération
11. Frein avant

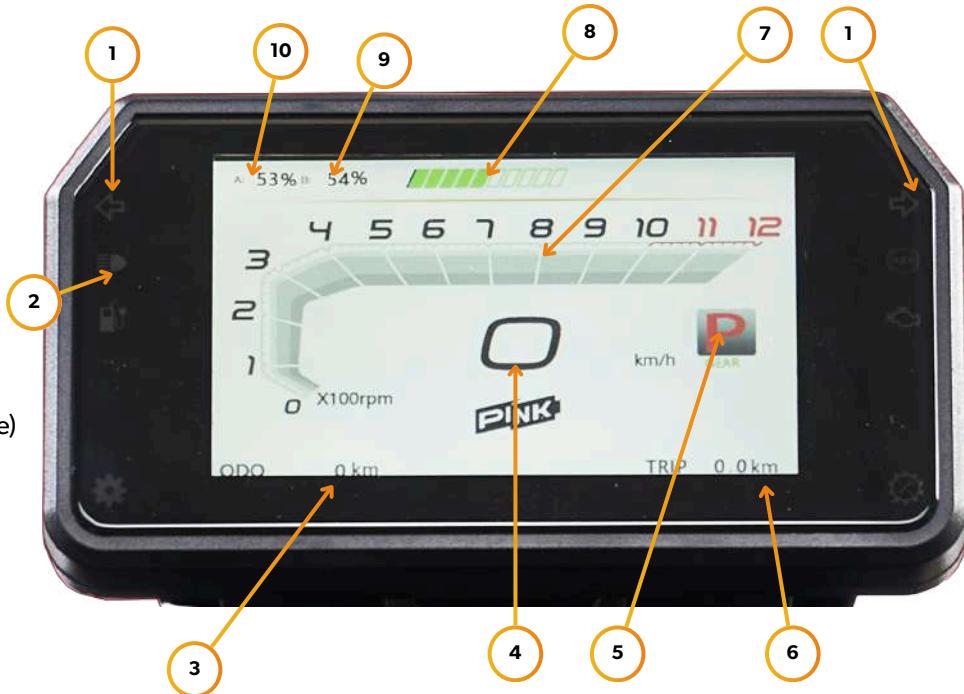


4. PRÉSENTATION DU PINK UP

4.D. Tableau de bord

20

1. Témoins clignotants
2. Témoin feux de route
3. Odomètre (kilométrage véhicule)
4. Indicateur de vitesse (Km/h)
5. Indicateur de mode P, 1, 2 ou 3
P : Parking
1: Éco / 2 : Confort / 3 : Sport
6. Trip en cours
7. Jauge de consommation instantanée de courant (Ampérage)
8. Jauge charge batterie global
9. Charge batterie 2 (%)
10. Charge batterie 1 (%)



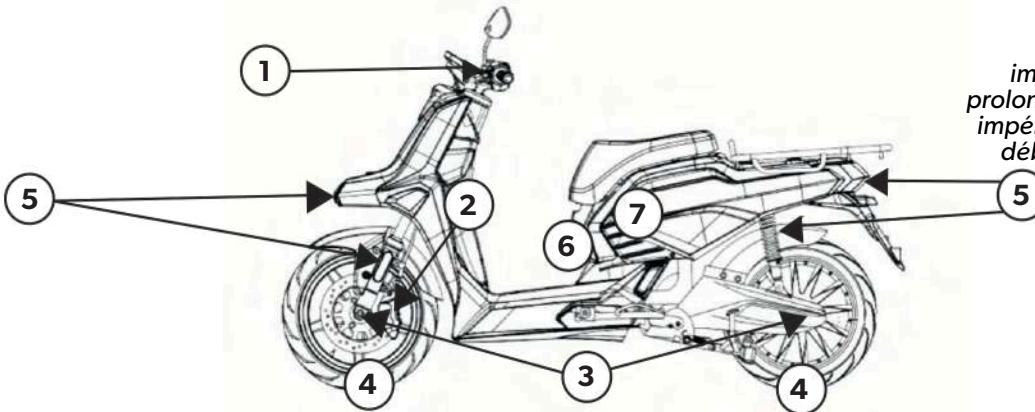
5. CONTRÔLES RÉGULIERS POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

⚠️ IMPORTANT

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier les points suivants avant toute utilisation du véhicule :

1. Vérifier le niveau du liquide de freinage.
2. Vérifier l'usure des garnitures de freinage (plaquettes de frein).
3. Vérifier le bon serrage des roues.
4. Vérifier l'état et la pression des pneumatiques.

5. Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation, des amortisseurs et de la direction.
6. Veillez à procéder régulièrement à un cycle de décharge complet de votre batterie pour permettre un ré-étalonnage de la fonction « autonomie restante ».
7. En cas d'immobilisation prolongée de votre véhicule, veuillez prévoir une charge complète de votre scooter.



Lors d'une immobilisation prolongée, pensez impérativement à débrancher vos batteries.



6. MISE EN ROUTE

22

Mise sous tension (contact)

- 1 Insérer la clef dans la serrure et la tourner dans le sens horaire jusqu'à la position « ON ».
>Le tableau de bord s'allume
>Le contact est mis.



Activation démarrage

- 2 Appuyer sur le frein jusqu'à ce que le témoin «Ready» s'allume en vert.



READY

7. UTILISATION

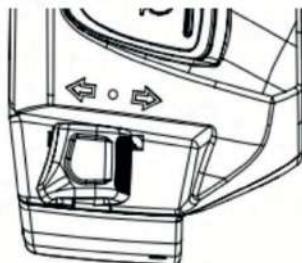
1

Utilisation des indicateurs de direction

Déplacer le bouton vers la direction désirée.

Un signal sonore, ainsi qu'un témoin sur le tableau de bord, indiquent le bon fonctionnement.

Un appui sur le bouton coupe l'indicateur.



2

Mise hors tension (contact)

tourner les clef dans le sens anti-horaire jusqu'à la position « OFF »

>Le tableau de bord s'éteint.



8. STATIONNEMENT

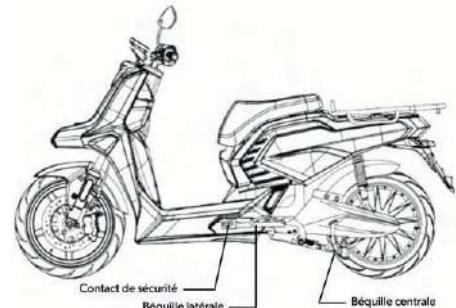
24

A Ouverture de la selle, récupération des batteries :

- Tourner la clé dans le sens de la flèche « OPEN » jusqu'à entendre un clic.
→ La selle peut alors être relevée.
- Déverrouiller le connecteur de batterie ($\frac{1}{4}$ de tour vers la gauche).
- Extraire la ou les batterie(s).
- Mettre la ou les batterie(s) en charge.



**Ne pas garer le scooter en pente :
il risque de se déséquilibrer ou se dérober.**



B

Verrouillage de la colonne de direction :

- Tourner le guidon complètement à gauche.
- Enfoncer la clef puis la tourner jusqu'à la position « LOCK » tout en la maintenant enfoncee.



Il est fortement déconseillé de faire porter
le poids du conducteur sur les béquilles



C

Deux béquilles (voir page 17) :

La béquille latérale :

Elle est munie d'une sécurité
qui coupe le moteur en position baissée.

La béquille centrale :

À utiliser pour le stationnement,
elle assure une position verticale au scooter

Afin de mettre le scooter sur sa béquille centrale, se positionner sur le côté gauche du scooter, le tenir par le guidon et le porte bagage puis exercer une force suffisante sur la pédale de la béquille à l'aide du pied.

9. BATTERIE

9.A. Branchements

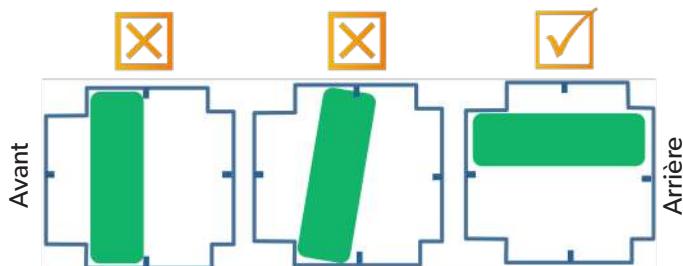


Débrancher la batterie

Tourner la bague de verrouillage vers la gauche.

Brancher la batterie

Enfoncer le connecteur jusqu'au « clic ».



Veiller à bien positionner la batterie dans le bac.
Toute dégradation liée à un mauvais positionnement
n'est pas couverte par la garantie.

9.B. Recharge

- Débrancher et retirer la batterie du véhicule.
- Brancher le connecteur du chargeur sur la batterie jusqu'à entendre un clic.
- Brancher ensuite le chargeur sur une prise murale : le témoin lumineux doit passer du vert au rouge (si ce n'est pas le cas, recommencer la manipulation).
- Utiliser le chargeur fourni avec le véhicule pour recharger la batterie.
- En fin de charge, débrancher le chargeur de la prise murale, puis déconnecter le chargeur de la batterie.

25

9.C. Le niveau de charge

Le niveau de charge est visible sur les témoins LED, après appui bref du bouton ou pendant la durée de la charge.



CARNET D'ENTRETIEN

Contrôles périodiques

A. Vérification du niveau de liquide de frein



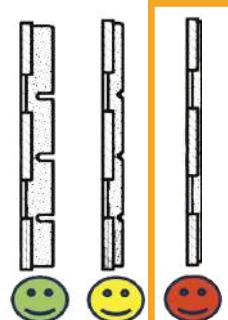
Le contrôle du niveau de liquide de frein au guidon, côté gauche et droit, doit être effectué sur sol plan horizontal et guidon droit. Il concerne le levier droit et gauche au guidon.

En aucun cas, le niveau ne doit être inférieur au centre du regard. En cas de baisse brutale du niveau de liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé. L'opération de complément doit être confiée à un concessionnaire agréé.

Si le liquide est noir/opaque et qu'on ne peut discerner la partie métallique à l'intérieur, il faut purger le circuit et remplacer le liquide.

Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT3 ou DOT4 et provenant d'un bidon scellé.

B. Vérification des plaquettes de frein



27

Épaisseur	Nominale	Min.
Plaquettes avant	6 mm	2 mm
Plaquettes arrière	8 mm	3 mm
Disques	3.5 mm	3 mm

Ne plus utiliser le véhicule et procéder au remplacement des plaquettes.

Contrôles périodiques

C. Pression des pneumatiques

La pression des pneumatiques doit être de 2.2 bars à l'avant et 2.5 à l'arrière.

D. Vérification de l'usure des pneumatiques

Un pneu est considéré comme usé lorsque les témoins d'usure affleurent. Dans le cas où vos pneumatiques ne seraient pas pourvus de cet indicateur, la profondeur minimale des sculptures en tous points du pneu ne doit pas être inférieure à 1 millimètre.

Si tel est le cas, veuillez immédiatement changer celui-ci.

Plusieurs facteurs peuvent affecter la durée de vie des pneus : conditions climatiques, conditions de stockage et d'utilisation, charge, vitesse, pression de gonflage, entretien, etc. Chacun d'entre eux peut modifier considérablement la durée de vie escomptée.

Pour plus d'informations, consultez nos conseils d'usage et de sécurité dans le manuel d'utilisation de votre véhicule (cf. QR code en page 2 du présent carnet).



BATTERIES : COMMENT EN PRENDRE SOIN ?

La batterie est le cœur de votre scooter : ne la laissez jamais seule trop longtemps et veillez aux écarts de températures. Pour sa recharge, respectez un processus précis pour éviter pannes et déconvenues. En résumé, prenez-en soin pour vous assurer de rouler toujours plus loin.

Bien brancher pour bien charger

Afin d'éviter de générer des arcs électriques à l'origine de la dégradation des connectiques, non prise en charge par la garantie, veillez à toujours éviter qu'il y ait du courant dans le chargeur au moment où vous branchez la batterie, que ce soit directement ou via la prise sous selle.

- Mise en charge : branchez d'abord le chargeur à la prise sous selle ou directement sur la batterie.**

Branchez ensuite la prise du chargeur sur votre prise domestique 220V.

- Fin de charge : débranchez d'abord la prise secteur du chargeur de votre prise domestique 220V.**

Débranchez ensuite le chargeur de votre prise sous selle ou de votre batterie.

Un cycle complet pour repartir du bon pied

Pour conserver un niveau d'efficience élevé de la batterie le plus longtemps possible, effectuez régulièrement (toutes les 10 charges environ) un cycle complet de charge et décharge (moins de 20%). Recharger systématiquement la batterie alors que le niveau de charge est supérieur à 50% est susceptible de dégrader la durée de vie ou décaler l'évaluation du niveau de charge.

Loin des yeux, loin du cœur

Après l'été et avec le retour des intempéries, la tentation est grande de laisser son scooter, avec sa batterie, sagelement remisé dans un garage jusqu'au printemps.

Erreur ! Votre batterie a de la valeur et nécessite que vous la rechargez régulièrement pour éviter la décharge profonde, irréversible et irréparable dans la majorité des cas et non couverte par votre garantie.

La chaleur oui, mais avec modération...

L'été, conservez vos batteries dans un local frais, loin d'une source de chaleur et patientez quelques minutes après une course, avant de les remettre en charge. Trop chaude, la batterie se mettra en sécurité et ne prendra pas la charge. La recharge d'une batterie est impossible à moins de 0°C ou plus de 55°C. De plus, on ne peut utiliser une batterie en-dessous de -20°C et en cas de température supérieure à 65°C.

VOTRE VÉHICULE



30

Visa du concessionnaire * :

*Visa apposé après contrôle du véhicule par le concessionnaire

Modèle : UP-S UP-S PRO UP-S MAX

Immatriculation :

.....

Couleur :

.....

N° de série (VIN) :

.....

N° de série batterie n°1 :

.....

N° de série batterie n°2 :

.....

Date d'achat :

Contrôles réguliers pour une utilisation en toute sécurité

- Vérifier le niveau de liquide de frein.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins avant et arrière, et notamment l'usure des plaquettes de frein.
- Vérifier le bon fonctionnement de la poignée d'accélération.
- Vérifier le bon débattement des amortisseurs arrière et avant.
- Vérifier la bonne pression des pneus (AV: 2.0 - AR: 2.2).
- Charger et mettre en place la batterie.
- Vérifier le bon fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Vérifier le fonctionnement de l'activation du moteur au guidon et le coupe circuit au niveau de la béquille latérale.
- En cas d'immobilisation prolongée de votre véhicule, veuillez prévoir une charge complète de votre scooter avant utilisation sur route.
- Vérifier le fonctionnement de la marche arrière.
- Vérifier le bon fonctionnement de toutes les ampoules.
- Vérifier le réglage du faisceau lumineux des phares.
- Contrôler le bon serrage des éléments de train roulant (roues/amortisseurs) et des éléments de freinage (étriers).
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule (comportement, freinage, suspension, direction).
- Veiller à procéder régulièrement à un cycle de décharge complet de votre batterie pour permettre un ré-étalonnage de la fonction « autonomie restante ».

PROGRAMME DE MAINTENANCE

Contrôles visuels *

Interventions	1 000 km / 2 mois	6 000 km / 6 mois	12 000 km / 12 mois	18 000 km / 18 mois	24 000 km / 24 mois	30 000 km / 30 mois	36 000 km / 36 mois	42 000 km / 42 mois	48 000 km / 48 mois	54 000 km / 54 mois	60 000 km / 60 mois
MECANIQUE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Usure pneus	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pression pneus	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Niveau liquide de freins	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Usure plaquettes frein av. & ar.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Serrage roues	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Serrage bécuelle	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Amortisseurs (absence de fuite)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
ELECTRIQUE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
État général batterie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
État connecteur batterie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ampoules	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Commodos	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Coupe circuit bécuelle	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Témoins Lumineux freinage	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Mise en charge batterie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CARROSSERIE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
État général (carénage, châssis)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Guidon (tordu, abîmé)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Optiques (rayures graves, graves)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fermetures (selle, neumann)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ancrage caisson	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

*Tous les 6000 km ou une fois par an.

PROGRAMME DE MAINTENANCE

Intervention maintenance *

Interventions	1 000 km / 2 mois	6 000 km / 6 mois	12 000 km / 12 mois	18 000 km / 18 mois	24 000 km / 24 mois	30 000 km / 30 mois	36 000 km / 36 mois	42 000 km / 42 mois	48 000 km / 48 mois	54 000 km / 54 mois	60 000 km / 60 mois
MÉCANIQUES											
Changement plaquettes avant	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Changement pneu arrière		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Changement plaquettes arrière	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Changement pneu avant			x		x	x	x	x	x		x
Changement Disques freins av.							x				
Changement Disques freins ar.							x				
Amortisseurs avant							x				
Amortisseurs arrière								x			
Purge circuit de freinage				x				x			
ÉLECTRIQUES											
Test batterie	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Contrôle complet batterie				x			x		x		
Contrôle contrôleur				x			x		x		

*Tous les 6000 km ou une fois par an.

PROGRAMME DE MAINTENANCE

Révision des 1 000 km

Date : ___/___/___

Remarques :

VISA

Révision des 6 000 km

Date : ___/___/___

Remarques :

VISA

Révision des 12 000 km

Date : ___/___/___

Remarques :

VISA

Révision des 18 000 km

Date : ___/___/___

Remarques :

VISA

PROGRAMME DE MAINTENANCE

Révision des 24 000 km

Date : ___/___/___

Remarques :

VISA

Révision des 30 000 km

Date : ___/___/___

Remarques :

VISA

Révision des 36 000 km

Date : ___/___/___

Remarques :

VISA

Révision des 42 000 km

Date : ___/___/___

Remarques :

VISA



Pink UP-S Manuel V.2

PINK

PINK MOBILITY SAS FRANCE

contact@pinkmobility.com

pinkmobility.com
01 30 50 00 08

Hors d'usage, votre véhicule ne doit pas être abandonné. Il doit être recyclé par la filière agréée par l'État. Apportez-le ou faites-le collecter sans frais par un centre VHU.



quefairedemesdechets.fr
Avant de recycler, privilégiez la réparation